

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste : Un an 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAPITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mars 1877.

LES INTENTIONS RUSSES.

Quelles sont les intentions russes et sur la question d'Orient et sur les affaires européennes qui en sont la suite? Voilà le problème du moment qu'il importe d'éclaircir.

La Russie s'est-elle entièrement dégagée du compromis prussien, et, abandonnant les arguties berlinoises, recherche-t-elle avec les autres gouvernements d'Europe le moyen d'arriver à une paix vraie?

Si nous consultons les journaux officieux russes, nous ne voyons rien de bien précis : on souhaite la paix, mais on discute beaucoup trop sur les conditions nécessaires à son rétablissement. Enfin, on ne peut se décider à reconnaître, même incidemment, que l'on s'était fourvoyé.

C'est regrettable. Si, maintenant, nous étudions la presse soumise de la Prusse, là la situation paraît claire. A Berlin, l'espoir semble renaître, on croit plus que jamais à un conflit en Orient, et on se permet de parler au nom des intérêts russes comme si les Berlinoises en étaient chargés.

On va plus loin : on parle de plans d'ensemble comme si une entente avait eu lieu. Nous faisons la part de l'esprit fanfaron des Berlinoises, et nous savons le cas qu'il faut faire de toutes leurs vantardises; toutefois, il y a là quelque chose à noter et à éclaircir.

Si, en outre, on lit attentivement ces mêmes feuilles inspirées par Berlin, il n'est pas difficile de découvrir cette pensée ou plutôt ce plan d'isoler l'Angleterre dans la solution de la question d'Orient. N'ayant pu parvenir à ruiner l'Angleterre, en lui suscitant une guerre avec la Russie, les Berlinoises rêvent à présent de l'abaisser en l'isolant des affaires d'Europe.

La Russie se prête-t-elle à ces visées? C'est aux Russes à répondre et à se disculper.

Mais ce plan d'isoler l'Angleterre, pour être exécuté, a besoin de notre acquiescement, de notre concours, et on y a pensé à Berlin, mais dans ce pays on ne doute de rien. Est-ce pour nous contraindre à faire de la politique prussienne que les journaux officieux de Berlin menaçaient l'Europe de faire marcher l'armée russe au Sud, c'est-à-dire en Turquie, tandis que l'armée prussienne appuierait à l'Ouest?

Nous estimons qu'il vaut mieux ne pas répondre à de pareilles provocations; toutefois, nous demandons pourquoi la Russie ne dément pas toutes ces choses dans lesquelles son honneur est engagé.

Nous touchons à un moment où les situations devront être nettement définies. La Prusse représente, en Europe, la Révolution religieuse triomphante; mais, comme elle se sait isolée, elle s'ingénie à se donner des alliés et surtout des protecteurs. Qui veut ostensiblement se déclarer le protecteur de la Prusse? Est-ce la Russie?

Chronique générale.

Au conseil des ministres qui a eu lieu hier matin, M. Jules Simon a fait part à ses collègues qu'il compte profiter de l'occasion que lui fourniront les débats d'aujourd'hui pour affirmer sa politique vis-à-vis de la presse et pour affirmer celle du cabinet vis-à-vis du parti bonapartiste et des intransigeants. Que, s'il le faut, il est disposé à monter même deux fois à la tribune pour répondre aux attaques aussi bien de M. Madier de Montjau que M. Paul de Cassagnac.

M. Emile Ollivier, l'ancien ministre, est arrivé à Marseille samedi dernier, et a vu, dans cette ville, différentes personnes notables du parti bonapartiste avec lesquelles il

est entré en relation dès le jour même de son arrivée à Marseille.

Le départ du général Ignatieff n'aura lieu que ce soir; il se rendra à Londres où il arrivera demain samedi 17.

De l'ensemble de nos informations, dit la Correspondance universelle, il ressort que la solution de la question d'Orient, tout en restant une question de forme, dépend beaucoup plus qu'on ne le croit généralement de l'arrivée de la belle saison.

Ceci peut se traduire ainsi : aussitôt que le temps le permettra, les hostilités commenceront.

La Chambre a nommé une commission spéciale pour étudier la proposition de M. Le Vasseur ayant pour but d'abroger la loi sur l'aumônerie militaire.

Les députés élus commissaires sont : MM. Masure, le colonel Denfert-Rochereau, Le Vasseur, Horace de Choiseul, Benoist, Madier de Montjau, Leblond, Journault, Duvaux, de Tillancourt et Lockroy.

Tous sont favorables à l'abrogation de la loi de 1874 sur l'aumônerie.

La commission a élu M. Leblond président, et M. Masure secrétaire. Elle entendra, dans une prochaine séance, le ministre de la guerre, afin d'étudier la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'établir un règlement d'administration publique pour le service de l'aumônerie dans les forts détachés.

Quand on parle aux républicains de la gêne publique et du malaise qui pèse si lourdement sur le monde des affaires, ils vous répondent en vous montrant les cours élevés des valeurs de Bourse et en vous disant que les théâtres régorgent de monde.

Nous avons fait justice, à plusieurs reprises déjà, de cette fiction qui consiste à prendre les cours de la Bourse pour le criterium de la fortune publique.

Lorsque les industriels chôment, lorsque les entreprises commerciales ne rapportent que des bénéfices insignifiants, si elles n'aboutissent pas à la faillite, que voulez-vous que les spéculateurs fassent de leur argent? Ils sont amenés, pour ne pas laisser leurs capitaux inactifs, à se rabattre sur la Bourse. Cet entassement de numéraire improductif occasionne la hausse, et cela explique comment les cours de la Bourse sont souvent en raison inverse de la situation industrielle.

M. Marchand, le maire de la commune de Saint-Léger-Vauban, qui avait été l'auteur de la révocation de la sœur Saint-Léon, vient d'être à son tour révoqué de ses fonctions. Dans le même département de l'Yonne, le maire de Précy-le-Sec vient d'être aussi révoqué de ses fonctions municipales pour faux rapport à l'administration préfectorale.

L'extrême gauche paraissait décidée à voter contre l'autorisation de poursuites contre M. Paul de Cassagnac. Quelques-uns de ses membres cependant ont dû se séparer en cette circonstance de leurs collègues. On cite comme favorables à l'autorisation MM. Marcou, Magne et Bousquet.

La droite royaliste a décidé qu'elle voterait contre l'autorisation de poursuites.

Le Constitutionnel, faisant un retour vers le passé, compare le bruit qui se fait, de nos jours, autour des causes célèbres et des interminables articles qui leur sont consacrés, à la brièveté avec laquelle on en instruisait jadis le public :

« Nos ancêtres étaient plus graves. Ces malsains attraits tenaient peu de place dans leurs journaux. Ils gisaient en quelques lignes dans l'amas indistinct des faits divers. Et cependant, en leur temps, il se commettait d'assez beaux crimes, tout crimes de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PARCHEMIN

DU DOCTEUR MAURE.

(Suite et fin.)

On devine le désappointement du docteur. Ce domaine pour lequel il avait d'avance médité tant d'améliorations, combiné tant de changements, lui échapperait subitement! Il en serait pour ses frais d'imagination et pour ses réminiscences d'Horace, lui, l'homme dont la volonté devenait loi souveraine! C'était impossible! l'idée seule d'une pareille opposition à ses desirs l'indigna, et ce fut avec une hauteur presque irritée qu'il demanda au garde-notes pourquoi le domaine n'était plus à vendre.

— Parce que don Henriquez, le neveu de M. le comte, vient de faire deux héritages, répondit celui-ci, et que le rétablissement de sa fortune l'a décidé à garder la terre de Mendos.

— Quoi! reprit don José, quel que soit le prix qu'on lui offre...

— Il refusera. — Vous êtes sûr? — Lui-même me le disait encore ce matin. — Il est donc ici? — Il vient de partir à cheval pour le château.

Don José comprit que c'était son cavalier inconnu, et ne put retenir une exclamation de dépit.

L'homme d'affaires y répondit par quelques compliments de condoléance, auxquels il ajouta que don Henriquez tenait surtout à conserver le château pour profiter de la prochaine chasse d'automne.

— Parbleu, pensa don José avec humeur, j'aurais dû le blâmer assez grièvement pour qu'il perdît l'espoir d'en jouir.

Et il ajouta tout haut qu'un tel motif ne pouvait suffire pour que don Henriquez repoussât toutes les propositions.

— La terre lui plaît, observa le garde-notes, et je dois dire qu'elle réunit pour cela tous les avantages. D'abord, une position admirable!...

— Je la connais! répondit don José brusquement.

— Des bois, des champs, des jardins...

— Je les ai vus, interrompit de nouveau le docteur, dont cette description augmentait la convoitise.

— A la bonne heure! reprit Perez; mais ce que le senor n'a point vu peut-être, c'est l'intérieur du château depuis les embellissements effectués par

feu M. le comte. Il y a d'abord une galerie de tableaux peints par nos meilleurs maîtres.

— Des tableaux! répéta don José; j'ai toujours adoré les tableaux... quoique je préfère encore peut-être les statues...

— Le château en est peuplé.

— Il serait possible!

— Sans parler d'une bibliothèque.

— Il y a une bibliothèque! s'écria le docteur.

— De cinquante mille volumes!

Don José fit un geste de désespoir.

— Et un pareil trésor serait perdu! reprit-il; cet arsenal de la science resterait aux mains d'un ignorant! car ce don Henriquez doit être un ignorant.

Le garde-notes plia les épaules.

— Eh! eh! dit-il en baissant la voix, le senor sait ce que c'est qu'un jeune homme de noble famille, riche, ami du plaisir.

— J'en étais sûr, interrompit don José; c'est un mauvais sujet!

— Il a du bon, senor, beaucoup de bon; il est seulement un peu vif, ce qui lui a fait avoir déjà plusieurs affaires avec d'autres gentilshommes.

— C'est cela, un querelleur, un duelliste, continua le docteur; j'aurais dû m'en douter!

Et il ajouta plus bas : — Et surtout lui ôter les moyens de continuer, en le privant de la main qui tient l'épée! c'était

justice.

— L'âge corrigera ces emportements, reprit Perez, et aussi, je l'espère, l'humeur prodigue de sa seigneurie. Malgré sa richesse, elle est toujours au dépourvu; elle a déjà exigé des fermiers de son oncle tous les arrérages.

— Et ils ont payé?

— A grand'peine, car les dernières récoltes ont été mauvaises.

— Mais c'est de la cruauté! s'écria don José, sincèrement indigné. Quoi! presser de pauvres gens qui manquent de tout, quand on a une fortune de prince, un château avec des tableaux, des statues, une bibliothèque de cinquante mille volumes! Mais un pareil homme est un véritable fléau, et il serait à désirer, dans l'intérêt de tout le monde, qu'on en délivrât l'Espagne...

Il fut interrompu par un bruit de pas et de voix retentissant sur l'escalier, et par l'apparition d'un serviteur qui se précipita dans la chambre tout effaré.

— Qu'y a-t-il? demanda le garde-notes effrayé.

— Un malheur! un grand malheur! s'écria le domestique; don Henriquez vient de se battre!

— Encore!

— Et il a été blessé.

— Dangereusement?

— Non; mais comme il a voulu poursuivre son adversaire qui s'échappait sur son cheval, il s'est

province qu'ils étaient. Sous le roi Louis XVI, un épêche de vingt-cinq ans fut roué à Toulouse. Savez-vous pourquoi? Pour avoir violé, tué et mangé quatre-vingts filles ou femmes, dans le comté de Comminges. Il s'appelait Ferragus; Balzac était instruit évidemment de ses aventures, puisqu'il a plagié ce nom si sonore et si énergiquement frappé. Qu'est-ce que le fameux Moyaux en regard de cet incomparable et inimitable adolescent? Comme il se sentirait petit à lire une telle cause célèbre!

Tout cela est très-juste; mais le Constitutionnel lui-même s'étend parfois assez longuement sur les procès qu'il incrimine, et il aura beau dire, on trouvera difficilement un journal qui commencera à faire autour des crimes la quasi-conspiration du silence.

Il est certain, cependant, que la presse parisienne, et surtout les petits journaux quotidiens, ont fait autour des noms de Billoir et de Moyaux, devenus tristement célèbres, un bruit que rien ne peut expliquer, si ce n'est peut-être l'engouement d'une certaine classe de lecteurs pour ces sortes d'affaires. Qu'il plaise à un journal de raconter après cela les actes d'un bienfaiteur de l'humanité, et vous verrez que ces mêmes lecteurs trouveront le récit complètement dépourvu d'intérêt.

Cela ne fait pas l'éloge de notre époque.

Etranger.

ANGLETERRE.

Londres, 14 mars.

Le Times publie le texte définitif du protocole proposé par la Russie. Ce document porte, d'après le Times, que les puissances signataires se réservent le pouvoir de délibérer dans la suite sur le mode d'action qu'il faudra suivre si la Porte ne se conformait pas aux obligations qui lui sont imposées par l'adoption des réformes et des changements qui sont consignés dans le protocole définitif.

Le Times s'explique comme suit :

« C'est maintenant qu'on peut dire que la crise de la question d'Orient est arrivée. Jamais, dans aucune des phases diverses de cette question, un Etat n'a adressé à un autre une communication plus importante que celle dont MM. Ignatieff et Schouvaloff ont été les intermédiaires. En substance, cette communication porte : Si la Grande-Bretagne et les autres puissances veulent se mettre d'accord pour maintenir le règlement adopté par la conférence, et insister auprès de la Porte pour qu'elle l'accepte, la Russie alors, agissant d'accord avec les puissances licenciera son armée. Cette communication fait, en ce moment, l'objet de l'examen du gouvernement. »

Le Times fait remarquer que les termes en sont considérés comme modérés par les autres puissances. Il ajoute : « Si la Russie se contente de cette manière de régler la ques-

laissé choir de manière à aggraver sa blessure, et il s'est évanoui sur la route.

— Et c'est là qu'on vient de le retrouver ?

— C'est à dire qu'un voiturier qui passait sans le voir l'arracha à sa défaillance en lui écrasant la main droite.

— Dieu !

— On l'a pourtant relevé pour le conduire ici.

— Alors il est sauvé.

— Hélas ! en passant tout à l'heure dans la cour, sous l'échafaudage des maçons, une pierre s'est détachée et vient de le frapper mortellement.

Don José recula en poussant un cri, comme un homme subitement éclairé d'une affreuse lumière.

Tout ce qui venait d'arriver était son ouvrage. Il avait d'abord souhaité à don Henriquez une blessure plus grave qui lui rendit la chasse impossible; puis la perte de la main qui tenait l'épée, puis la mort, dans l'intérêt de tous, et trois accidents successifs avaient immédiatement répondu à ses trois vœux.

Ainsi, après avoir torturé et estropié un homme, il venait de le tuer !

Cette pensée lui traversa le cœur comme un trait. Il voulut la repousser en criant que c'était impossible; mais dans ce moment même la porte s'ouvrit, et quatre hommes parurent soutenant le cadavre immobile et sanglant du jeune seigneur !

Don José ne put supporter ce spectacle : une ré-

volution violente s'opéra en lui; tout ce qui l'entourait disparut...

... Et il se retrouva sur sa paillasse dans le grenier de l'auberge, en face de la fenêtre par laquelle commençaient à glisser les rayons du soleil.

Le premier sentiment du docteur de Salamanque fut la joie d'avoir échappé à son horrible vision; puis le souvenir de ce qui s'était passé la veille lui revint, et il comprit tout.

La potion prise sur la foi du docteur maure était un de ces narcotiques puissants qui, en exaltant nos facultés pendant le sommeil, transforment en songes les préoccupations habituelles de notre esprit.

Tout ce qu'il avait pris pour une réalité n'était qu'un rêve !

Don José y réfléchit longtemps en silence; puis reprenant le rouleau de parchemin qui était resté à son chevet, il le parcourut de nouveau, s'arrêta à la sentence qu'il avait dédaignée la veille, la relut plusieurs fois, et secouant enfin la tête d'un air pénétré :

— Ceci est une leçon salutaire, dit-il, et dont je profiterai si je suis sage. J'avais cru que pour être heureux il suffisait de pouvoir ce qu'on voulait, sans songer que la volonté de l'homme, quand elle n'avait plus de frein, passait de l'orgueil à l'extravagance, de l'extravagance à la tyrannie, et de la tyrannie à la cruauté. Hélas ! le docteur maure a

ITALIE.

On écrit de Rome :

L'allocution prononcée lundi par le Pape à l'ouverture du consistoire, a été très-longue.

Le Pape, jetant un coup d'œil sur l'histoire depuis 1870, a dit que l'Italie s'était emparée de Rome par la violence, à une époque où une nation généreuse se trouvait dans la plus grande détresse.

Le Pape a énuméré toutes les lois italiennes dirigées contre l'Eglise; il a déploré qu'on lui ait enlevé les moyens de l'administrer et regretté profondément de ne pouvoir rien faire pour mettre un frein aux immoralités et aux sectes anti-religieuses qui envahissent la société.

Le Pape a enfin déclaré qu'il n'est pas libre dans l'exercice de son ministère et a ajouté que la conciliation était impossible.

Le Saint-Père a terminé en faisant appel aux évêques, et, par leur entremise, aux fidèles, qu'il engage à insister auprès de leurs gouvernements, afin que la situation difficile dans laquelle se trouve le Saint-Siège soit prise en considération.

Les cardinaux nommés qui habitent Rome ont été reçus mardi par le Pape, qui leur a donné la barrette rouge.

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER.

M. Jenty, député de la Vendée, a développé à la dernière réunion du centre gauche un plan d'organisation de Compagnies régionales de chemins de fer, qui se rapproche par certains côtés de celui de M. Allain-Targé, et mérite en tous cas d'être étudié, ainsi que l'a reconnu le centre gauche.

La compétence de M. Jenty en ces questions est connue; c'est une raison pour que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs un exposé de son plan, et des considérations qui ont conduit son auteur à le proposer.

Le problème qui se pose aujourd'hui devant la Chambre va beaucoup plus loin que

la question de porter remède à la situation précaire de telles ou telles Compagnies. Il s'agit de poser les bases d'un système définitif, qui fasse sortir la France de l'état d'infériorité où elle est, au point de vue des chemins de fer. Cette infériorité, mise dans tout son jour par le remarquable rapport de M. Richard Waddington, est telle, que nous occupons à peine, sous ce rapport, le sixième rang parmi les nations de l'Europe.

Pour sortir de cette situation, il nous reste à construire 15,000 kilomètres de voie ferrée: c'est M. le ministre des travaux publics qui le constate.

Les grandes Compagnies, en effet, n'ont jamais consenti à construire des lignes secondaires qu'à leur corps défendant et en multipliant les demandes de garantie à l'Etat. Dans le cas spécial même qui est actuellement à l'ordre du jour, les lignes des Charentes et de la Vendée durent être mises en adjudication sur le refus péremptoire et formel de la Compagnie d'Orléans de s'en charger. Et plus on ira, plus il sera ainsi, attendu que les parties du réseau restant à faire deviennent de plus en plus ingrates comme résultats pécuniaires immédiats. Les grandes Compagnies, loin d'y voir des affluents qui, selon nous, augmenteraient leur trafic, y voient une concurrence destinée à éloigner d'elles une partie de leurs profits.

D'autre part, il est certain que l'exploitation des lignes secondaires par des Compagnies partielles, livrées à leurs seules forces, amènera invariablement des crises analogues à celles que nous voyons en ce moment.

C'est donc un troisième système qu'il faut étudier et appliquer.

Pourquoi ne le chercherait-on pas dans la création de Compagnies régionales, qui grouperaient ensemble les lignes dont la solidarité se trouve indiquée par celle du trafic qu'elles ont à desservir, et seraient chargées en même temps de compléter le réseau commencé dans ce même ordre d'idées ?

Ces Compagnies, se mouvant chacune dans ce qu'on pourrait appeler sa circonscription naturelle, trouveraient dans l'étendue de leur exploitation les ressources nécessaires pour alimenter un trafic rémunérateur, tant en voyageurs qu'en marchandises. Elles seraient les plus intéressées à activer, de tout leur pouvoir, l'achèvement des lignes accessoires, destinées à élargir le cercle de leurs opérations.

Ce serait, en fait, l'autonomie régionale des Compagnies secondaires, fortifiée et rendue permanente par la réunion, en un seul groupe, de tous les intérêts similaires.

L'occasion s'offre d'elle-même pour faire une première expérience de ce système, dans les meilleures conditions du succès.

Les lignes que la convention passée entre M. le ministre des travaux publics et la Compagnie d'Orléans propose de faire absorber par cette dernière, sont presque en entier comprises dans un vaste triangle ayant pour limites, d'un côté, la ligne de Paris à Bordeaux; de l'autre, celle de Paris à Saint-Nazaire par Le Mans, enfin l'Océan. Si la convention était ratifiée, que deviendraient les lignes secondaires de Maine-et-Loire, des

raison: Notre impuissance est une barrière providentielle opposée par Dieu à notre folie.

Ce rêve profita assez à don José (devenu José tout court) pour lui faire accepter dans la suite plus patiemment son humble fortune, et il mourut, longtemps après, second majordome du château dont il avait un instant espéré devenir le seigneur.

(Magasin pittoresque, tome XII.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 19 mars 1877,

PREMIÈRE REPRESENTATION DE

FROMONT jeune et RISLER aîné

Comédie-drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Daudet et Belot, tirée du roman de M. Alphonse Daudet, ouvrage couronné par l'Académie.

Succès de 450 représentations au théâtre du Vaudeville.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez Mme THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre,

chemins Nantais, de la Seudre, etc., et celles qui constituent une longueur de plus de dix kilomètres restant à construire dans l'intérieur de ce même triangle et dont l'exécution est réclamée, avec juste raison, sous forme d'amendements, par les députés des arrondissements non desservis.

Une fois en possession du nouveau réseau, le maine qui lui arrive tout installé, quel intérêt aurait la Compagnie d'Orléans à se lancer dans de nouveaux travaux, dont elle n'aurait à retirer aucun avantage direct? Ajoutons même que, défendant un système qu'elle juge préférable pour sa tranquillité, on ne saurait lui en vouloir de ses résolutions. Et alors quelle combinaison restera-t-il à l'Etat? Où trouvera-t-il une Société pour construire des lignes condamnées à être étouffées entre les grandes Compagnies, dont les tarifs combinés ferment toute issue à leur trafic? Quels moyens le gouvernement aura-t-il d'imposer la révision de ces tarifs pour les mettre en harmonie avec les besoins et le progrès du commerce et de l'industrie?

Tout change avec la formation d'une Compagnie régionale, intéressée à tout faire pour étendre son réseau et qui devient liée naturelle du public en même temps que de l'Etat.

La Compagnie des Charentes, dont le projet est resté intact, se présente tout naturellement comme le pivot de cette organisation, dont les bases financières peuvent être approximativement indiquées, comme suit:

L'Etat garantirait aux obligataires l'intérêt de 45 francs et l'amortissement de leurs obligations, en leur demandant une somme de (..... fr.) par titre à verser dans les caisses du Trésor.

La Compagnie, de son côté, s'engagerait à exploiter et entretenir son réseau à raison d'un quantum pour cent de la recette tirée en tant que celle-ci ne serait pas inférieure par exemple, à 7,500 fr. par kilomètre, et en prenant les bases établies pour l'Est algérien, sauf à en modifier la proportion progressive.

Après défalcation, au profit de la Compagnie, des frais d'exploitation, elle serait autorisée à prélever sur le produit net une somme suffisante pour servir un intérêt de 2 0/0 au capital actions.

Le surplus serait versé au Trésor en déduction de ses avances.

La Compagnie s'engagerait en outre à construire les lignes concédées et en assurer l'exécution moyennant une somme qui ne devrait jamais dépasser (..... francs) par kilomètre, matériel compris. Ces frais de construction seraient acquittés, soit par l'émission d'obligations nouvelles avec la garantie de l'Etat, soit au moyen de titres spéciaux créés à cet effet, comme l'avaient été les obligations trentenaires.

S'il résultait un déficit, soit dans les frais de construction des lignes déjà en exploitation, soit dans les frais d'exploitation, ce déficit serait supporté par la Compagnie, et prélevé sur la partie des recettes nettes accordées au capital actions.

Il serait ouvert, au ministère des travaux publics, un compte spécial au débit duquel seraient portées les sommes avancées par l'Etat à la Compagnie en raison de sa garantie; ces sommes seraient produites d'un intérêt de p. 100. Au crédit seraient passées les sommes que la Compagnie aurait à remettre à l'Etat, une fois ses frais d'exploitation prélevés. Ce réseau, après le prélèvement des intérêts alloués à la Compagnie, le cas échéant, resterait à peu près le rôle de déversoir des grandes Compagnies, avec cette importante différence toutefois que l'Etat aurait son avance limité à son profit le chiffre auquel il commencerait à fonctionner.

La situation de la Compagnie de la Vendée se prêtant mal à une combinaison semblable indépendante et à une autonomie particulière, serait rachetée par l'Etat, pour ce qui est des lignes exploitées de Tours à Sables-d'Olonne et de Poitiers à Saumur. Le prix de ce rachat se trouve indiqué dans la Convention avec l'Orléans. Il serait en quitté aux mains des intéressés au moyen d'obligations ou de titres qui rentreraient dans le compte spécial dont il est parlé plus haut.

On procéderait de même pour la portion de ligne construite de Chartres vers Saumur.

L'Etat paracheverait ce réseau et le matériel ou s'entendrait à cet effet avec la Compagnie exploitante.

Enfin, celle-ci s'engagerait à exploiter, aux conditions déjà fixées pour son propre réseau, ces lignes dont le produit viendrait en déduction des avances faites par le Trésor.

L'Etat concéderait en outre à la Compagnie des Charentes, pour compléter et relier son réseau, et lui donner une vitalité durable :

La ligne de Niort à Moncontour, avec embranchement sur Montreuil-Bellay ;

La ligne de Tours vers Savigny à la limite des raccordements avec les lignes construites de Chartres à Savigny ;

Le raccordement de Bordeaux à Libourne par la Saune ;

Les lignes de Yelluire-Fontenay et Benet, et celle de Fontenay à Chantonay vers Mortagne ;

La ligne de Cholet à Clisson ;

La ligne de Port-Boulet, Chinon et Port-de-Piles, etc., etc.

Ces concessions auront pour résultat de mettre la ligne des Charentes en communication avec celles de l'Ouest, de Maine-et-Loire et des Chemins nantais.

Ces nouvelles lignes seraient exécutées par l'Etat lui-même, et ensuite exploitées par la Compagnie des Charentes aux conditions précédemment énoncées.

L'Etat, bien entendu, se réserverait un contrôle absolu sur les tarifs en général, sur les relations, tant des Compagnies secondaires entre elles qu'avec les grandes Compagnies, sur la réglementation des distances et les détails de transport, — en un mot, sur tout ce qui peut contribuer à l'amélioration du régime des chemins de fer.

A cet effet, il aurait le droit de désigner un certain nombre de délégués qui siègeraient dans le conseil d'administration de la Compagnie des Charentes, devenue Compagnie régionale.

Cette Compagnie s'engagerait en outre à exploiter toutes les lignes déclarées d'intérêt public, dans le périmètre du triangle décrit plus haut, comme aussi à exploiter dans les mêmes conditions les lignes d'intérêt local que l'Etat pourrait acquérir.

Le système dont nous venons d'indiquer ici les principaux traits, n'apparaît pas seulement comme préférable aux divers expédients proposés pour sortir de l'embarras actuel ; il est aussi le plus propre à empêcher le retour et à donner, dans la pratique, la plus large part de satisfaction à tous les intérêts. Le pays y trouvera le moyen de prendre, dans un avenir peu éloigné, le rang qui lui appartient parmi les nations européennes, au point de vue des voies de communication ; les intérêts régionaux et locaux se sentiront garantis. Les grandes Compagnies elles-mêmes seront amenées à accepter de bonne grâce un état de choses qui allégera leur responsabilité tout en leur laissant la plénitude de leurs profits, et contribuera même à augmenter ceux-ci en faisant des réseaux secondaires les auxiliaires féconds des grandes lignes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain samedi que se termine la contre-enquête ordonnée par l'administration préfectorale, relative à l'acquisition de maisons et à la construction d'une nouvelle école sur les Ponts.

Tous les contribuables ont intérêt à protester contre ce projet.

Le besoin d'une nouvelle école ne se fait nullement sentir dans ce quartier, déjà doté, sous ce rapport, de tout ce qui lui est nécessaire, et les finances de la ville, si l'on en juge par les surtaxes de toutes sortes dont on nous a gratifiés, commandent impérieusement l'économie. Or, le projet de dépenses s'élève à 38,000 fr. Ajoutons à cela le chapitre de l'imprévu, qui atteint assez habituellement chez nous la moitié de la prévision, et nous approcherons de 60,000 fr. à prendre dans la poche des citoyens.

A cette occasion, pourquoi donc les contribuables ne reçoivent-ils jamais communication de la situation financière de la ville ? Ce système d'un autre âge est tout à fait contraire aux principes de nos édiles. Aussi paient-ils fort en retard, et il faudrait aller bien loin à la ronde pour trouver des mandataires traitant de telle façon leurs mandants.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

La Commission administrative du Bureau de bienfaisance a reçu, hier soir, l'avis d'un versement de 952 fr. 50 c. fait à la caisse de son receveur par M. Rosset, président de la cavalcade de charité.

Elle s'empresse de constater cette offrande et prie tous ceux qui y ont participé d'en recevoir ses remerciements et ceux des pauvres.

Quelques jours auparavant, l'Etat a fait verser à la même caisse 200 fr.

Nous publierons demain un document historique qui sera certainement lu avec grand intérêt par les habitants de notre ville : c'est le programme et l'ordre de la marche de la grande cavalcade donnée à Saumur le jour de la Mi-Carême 1803 (jeudi 26 ventôse an 11), et représentant l'Arrivée de M. de Saint-Lambert aux Champs Elysées. Ce document contient le détail de chaque groupe, les noms des personnages composant le cortège, la description des costumes, ainsi que des extraits du poème des Saisons. Nous y joindrons les noms des principaux habitants qui figurèrent dans cette cavalcade demeurée célèbre.

Deux élèves de l'Institution Saint-Louis de Saumur viennent d'être reçus au baccalauréat ès-lettres devant la faculté de Rennes : M. Victor Boullay, de Martigné-Briant, et M. Henri Gigault, de Saumur.

Les personnes qui auraient l'intention d'offrir des lots pour la Loterie Saint-Joseph sont priées de vouloir bien les déposer à la maison de l'Orphelinat.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en DEUX PAIEMENTS sont priées de solder le premier terme payable le 15 mars.

Faits divers.

Le ministère public a conclu ces jours-ci en faveur des héritiers de Montalembert contre l'ex-Père Hyacinthe, au sujet de l'affaire que nous avons racontée.

Gargantua n'est pas mort. Il revit tout entier dans le klan de Kélat, dont le correspondant du Temps nous retrace les exploits culinaires. C'était au dîner donné à Delhi, en l'honneur de la proclamation de la reine d'Angleterre en qualité d'impératrice des Indes :

« A l'un des dîners du vice-roi, il a tranquillement avalé, en deux gorgées, le contenu de deux saucières qu'on lui avait présentées au choix, avec le poisson. L'une était pleine de sauce aux câpres, l'autre de sauce aux anchois ; mais il n'a dit à personne lequel de ces deux brouets lui avait fait le plus de plaisir. Un moment après, il a bravement placé devant lui et bravement attaqué toute une grosse entrée, et comme un de ses voisins, gastronome charitable ou peut-être friand du plat en question, l'avertissait poliment que le dîner était à son début et qu'on servirait bien d'autres choses encore : « Eh bien, tant mieux, dit-il, j'ai l'intention de manger aujourd'hui dix livres de nourriture ! »

STATISTIQUE MATRIMONIALE.

Quelques données intéressantes pour les demoiselles à marier :

Sur l'ensemble de la terre, le nombre des femmes est sensiblement égal à celui des hommes, mais d'une contrée à l'autre il y a de grandes différences. Chose assez remarquable, de tous les pays du monde, la France est celui où le rapport approche le plus de l'égalité : on y trouve 4,007 femmes pour 4,000 hommes. Pour le même nombre de défenseurs de leur patrie respective, on trouve 4,064 Suédoises et seulement 933 Grecques ; ce sont les extrêmes pour l'Europe.

On croit généralement que le nombre proportionnel des femmes est bien plus considérable en Angleterre qu'en Amérique : c'est une erreur.

De tous les pays du monde, celui où le nombre proportionnel des femmes est le plus considérable, est le Paraguay, où il atteint celui de 2,079 personnes du sexe féminin contre 4,000 de l'autre sexe. Mais ce résultat extraordinaire provient de la guerre effroyable faite par le Brésil à cet infortuné pays, dont la population totale a été réduite par cette extermination épouvantable de 4,437,000 à 224,000 habitants.

En dehors de cette exception, les différences les plus grandes se trouvent dans les îles que la mer isole du reste de la terre. Aux Canaries, 4,000 jeunes gens peuvent choisir leurs fiancées entre 4,208 jeunes filles. Mais celles-ci prennent leur revanche en Australie, en Tasmanie et à la Nouvelle-Zélande, où 947 demoiselles laissent disputer leur main par 4,000 soupirants ; à Maurice, où « la plus belle moitié du genre humain » n'en forme plus que le tiers, 647 femmes pour 4,000 hommes. A notre colonie de la Réunion, 547 sémillantes créoles ou brunes mulâtres ont à choisir entre 4,000 Français d'outre-mer (ceux à peau noire compris) ; enfin à Hong-Kong, pour 4,000 hommes on ne trouve plus que 365 femmes.

Veuves consolables, allez à Hong-Kong.

Dernières Nouvelles.

Trieste, 15 mars.

Les Turcs ont incendié deux villages dans ses environs de Knin. Tous les habitants ont été massacrés.

Constantinople, 15 mars.

Malgré son vif désir de parvenir à trouver un terrain de conciliation pour amener une entente avec les délégués monténégrins, Edhem-Pacha n'ose poursuivre les négociations. Il a proposé à ces délégués, qui en ont référé au prince Nikita, de soumettre au Parlement les conditions de paix. On affirme que le prince n'acceptera pas ce moyen-terme, attendu que si la reprise des hostilités a lieu le 20 mars, Niksic tombera en son pouvoir en moins d'une semaine, la garnison étant réduite à toute extrémité par le manque de vivres.

Dernière heure.

Paris, 16 mars, 9 h. 40 matin.

MM. Dumont, Paturel, de Lajaille sont nommés généraux de division. Plusieurs colonels sont nommés généraux de brigade.

Billoir est condamné à mort.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 15 mars 1877.

Journée de réalisation, comme cela se produit toujours lorsqu'un événement prévu par la spéculation s'accomplit. Les cours sont mouvementés. Le 3 0/0 a fait, comme cours extrêmes, 107.62 1/2 et 107.95, pour clôturer à 107.85 en hausse de 0.05 c. sur hier. Aux arbitrages de 5 0/0 contre 3 0/0 on a substitué l'arbitrage inverse. Le 3 0/0 clôture à 74.40 en hausse de 0.05 c. La spéculation à la hausse a eu à lutter contre la froideur des Consolidés anglais qui n'ont monté que de 1/16, et contre les hésitations de l'épargne. Le comptant a été constamment coté au-dessous du terme, et les recettes générales n'ont acheté que 3,000 fr. de rente 3 0/0 et 17,000 fr. de rente 5 0/0, soit 1/3 de moins que les journées précédentes. Les fonds russes et ottomans sont immobiles. Les chemins de fer français sont stationnaires ; nous remarquons cependant des demandes suivies sur l'Est algérien à 510. La réponse des primes qui avait lieu aujourd'hui n'offrait d'intérêt que sur le 5 0/0 italien. Les acheteurs des primes levées, devenus acheteurs de ferme, ont produit sur cette rente une réaction de 0.15 c. à 73.25. Les titres de la Compagnie de Suez ont donné lieu à quelques affaires, mais les cours sont restés à peu près stationnaires. Le bilan de la Banque de France constate une nouvelle diminution de 5,600,000 fr. dans le portefeuille.

(Correspondance universelle.)

LA BORDELAISE, Société vinicole, fondée en 1854, demande des Représentants munis de bonnes références (position d'avenir). Ecrire à M. J. BONTEMPS, directeur, à Bordeaux.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, pigres, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Würzer, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATRÉ, Musicien au 63^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée, suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoyer contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c. dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BÉSSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1877.											
Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	74 25	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	490	5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	688 75	2	50		
4 1/2 % jouiss. septembre.	102 50	50	Crédit Mobilier.	150	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	582 50	2	50		
5 % jouiss. novembre.	107 80	15	Crédit foncier d'Autriche.	475		Société autrichienne, j. janv.	462 50	3	50		
Obligations du Trésor, t. payé.	497 50		Charentes, 400 fr. p. j. août.	325	2 50	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	434		Est, jouissance nov.	640		Orléans.	337 50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497	1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1042 50	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	333 50				
1863.	514 50	2 50	Midi, jouissance juillet.	790	3 75	Est.	334				
1869.	392 50	50	Orléans, jouissance juillet.	1483		Nord.	339 50				
1874.	381	1	Ouest, jouissance octobre.	1102 50	2 50	Ouest.	333 75				
1875.	384 25	25	Vendée, 250 fr. p. j. août.	710		Midi.	337 50				
Banque de France, j. juillet.	3380	15	Compagnie parisienne du Gaz.	1397 50	7 50	Deux-Charentes.	330				
Comptoir d'escompte, j. août.	618 75	1 25	Société Immobilière, j. janv.			Vendée.	342 50				
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	310	3 75	C. gén. Transatlantique, j. juill.	380	5	Canal de Suez.					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375										
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	605	5									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 25 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers)
6	45
9	1
1	30
4	10
7	15
10	37

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures	36 minutes du matin, direct-tournoi (s'arrête à Angers)
8	21
9	40
12	40
4	44
10	38

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h 40.

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE TERRE
De 220 hectares
Située près Vihiers,
D'un revenu de 3 fr. 50 p. 0/0, net d'impôts.
Pour traiter, s'adresser : soit à M^e TAHET, notaire à Vihiers, soit à M. CHUPIN, expert à Beaupréau.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le jeudi 22 mars 1877, à midi.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 35,
Occupée par M. HATIN,
Avec caves dans le roc, écurie, remise, plusieurs magasins.
Mise à prix : 4,000 francs.
On adjugera sur une seule enchère.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
LA PROPRIÉTÉ DES MARCHAIS

Située communes de Chenetille-les-Tuffeaux et de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur,
Comprenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pièce d'eau, terres labourables, vignes, pré et bois; le tout d'une contenance de 75 hectares.
S'adresser, pour traiter, à M. Paul TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Fouehard, commune de Bagneux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (102)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
UN JARDIN, situé aux Tournelles, canton du Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, de 9 ares 25 centiares, bien planté, en plein rapport, clos par des murs et une palissade, avec maison, hangar, pompe.
S'adresser à M. Eugène RAYNEAU, à Saumur, rue Saint-Nicolas, ou à M^e CLOUARD, notaire. (127)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
MAISON DE MAÎTRE
EN TRÈS-BON ÉTAT,
Vastes caves pouvant servir à un établissement de champaniseur, jardin, pré, et 1 hectare 60 ares de vigne; le tout communes de Dampierre et de Souzay.
S'adresser au général MICHAUX, à Dampierre, ou à M^e CLOUARD, notaire. (113)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur est transféré Grand'Rue, 75. (144)

Commune de St-Lambert-des-Levées.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Saint-Lambert-des-Levées prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Saint-Lambert-des-Levées, le dimanche 25 mars 1877, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux d'entretien à effectuer sur les chemins vicinaux ordinaires, pendant six années consécutives, à partir du 1^{er} janvier 1877.

Le montant de la dépense annuelle est de 4,500 francs.

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de la deuxième circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
DEUX APPARTEMENTS AU SECOND.
Rue Royale, 1, et place du Roi-René.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A LOUER PRÉSENTMENT, APPARTEMENTS

A la pension Saint-Joseph,
Rez-de-chaussée et premier étage.
On prend des pensionnaires, si on le désire.
S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

À CÉDER DE SUITE

UN FONDS DE PARFUMERIE ET COIFFEUR
Situé à Saumur.
Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

LIVRES ANCIENS

À VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte; 10 volumes de planches; 58 volumes in-4; Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE 1 volume; Paris, 1637.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEHAU, à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expéditionnaire. (125)



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.
DÉPÔT À SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

SUCCESSEUR,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.

Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

AUX ASTHMATIQUES. Il n'existe qu'un remède qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBREY, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Défie toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratis et franco. (108)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

DREYFUS FRÈRES & C^o

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN,

Concessionnaires du

GUANO DU PEROU



GUANO DISSOUS DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^o.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C^o.
Charbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^o.
Havre, chez M. E. FICQUEL.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN et C^o.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^o.
Meux, chez M. LE BARE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes **Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acreté du sang.
Age critique, retour d'âge.
Aigreurs.
Angine, escarcelle, mal de gorge chronique.
Apoplexie, coup de sang.
Asthme.
Bile, maladies bilieuses.
Bourdonnements d'oreilles.
Bronchite, rhume, catarrhe.
Catarrhe pulmonaire, vésical.
Cauchemar.
Clous, furoncles.
Constipations, échauffement d'intestins.
Couches (suite de).
Convalescence difficile.
Crachement de sang.
Dartres, maladies de la peau.
Débilité, faiblesse générale.
Démangeaisons.
Digestions laborieuses.
Échauffement de la poitrine, des intestins.
Engorgements.
Engourdissements.
Épilepsie, haut mal, mal caduc.
Erysipèles (disposition aux).
Étouffements.
Faiblesse.
Fièvres intermittentes.
Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.
Flueurs blanches.
Foie (maladies chroniques du).
Gale (suite de la).
Gastralgie.
Glaïres, affections glaireuses.
Glandes.

Goutte, rhumatisme goutteux.
Gravelle.
Hydropisies.
Hypochondrie, spleen, mélancolie.
Hystérie, vapeurs.
Indigestions (disposition aux).
Inflammation chronique des intestins de la poitrine.
Insomnie, mauvais sommeil.
Jaunisse, icteré.
Lait répandu, maladies lactées.
Maux de tête, céphalalgie.
Migraine.
Névralgies.
Obstructions internes.
Ophthalmies, maux chroniques de yeux et des paupières.
Palpitations.
Paralysies.
Pituites.
Rachitisme, enfants noués.
Règles ou flux menstruel (relaxation, difficultés des).
Rhumatismes, douleurs, fraîcheurs.
Rhumes négligés.
Sciaticque, goutte sciaticque.
Scrofules, écrouelles, humeurs froides.
Sevrage.
Suppressions de cautères, vésicatoires.
Supuration d'oreille.
Tiraillements d'estomac, délires.
Ulcères, plaies suppurantes.
Varices ulcérées.
Vers intestinaux.
Vertiges.
Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (433)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

AMER PICON
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE



BIBERON POMPE MONCHOVAUX

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Joux, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

LA VELOUTINE

EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Blamath
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU.
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.